

Vous souhaitez avoir connaissance du cadre réglementaire, des missions et de l'organisation territoriale des Offices du Tourisme ?

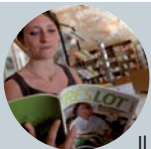
Le département du Lot compte une trentaine d'Offices du tourisme qui sont impliqués dans une dynamique de professionnalisation pour remplir une mission essentielle au développement touristique d'un territoire. Ces Offices du Tourisme sont fédérés au sein de l'Union départementale des Offices du Tourisme (UDOTSI) du Lot qui dispose d'une animatrice pouvant apporter un conseil dans vos projets dans ce domaine.

Frédérique Madre (Union Départementale des Offices du Tourisme) - 05 65 53 23 60
UDOTSI.LOT@wanadoo.fr

Vous souhaitez améliorer la qualité de votre communication ?

L'efficacité de la communication territoriale impose aujourd'hui d'adopter un style qui exprime la personnalité de son territoire. Pour vous aider dans cette voie, Lot Tourisme met à disposition un guide de communication lié à la marque territoriale Lot que chacun peut s'approprier pour tout ou partie. Ce guide, qui se veut très pratique, vous donne les clés pour présenter votre territoire de façon originale et attractive. Il est accessible en ligne sur le centre de ressources de « tourisme-lot.com » et diffusé sur demande sur support papier. Une photothèque accessible en ligne complètera ce guide.

Martine Bouchet - 05 65 35 81 94
martine.bouchet@tourisme-lot.com



Le saviez vous ?

Un touriste sur trois se rend dans un Office du tourisme lorsqu'il est en séjour dans le Lot. Il se renseigne de plus en plus avant son séjour sur Internet et se rend à l'Office du Tourisme pour y trouver un véritable conseil en séjour.
(source : enquête clientèle 2008)

Vous envisagez une réflexion sur le dispositif de perception et d'attribution de la taxe de séjour sur votre territoire ?

Lot Tourisme et l'UDOTSI disposent d'éléments d'information et d'une expérience pouvant être mobilisée pour vous conseiller dans un projet d'évolution ou de refonte de votre dispositif lié à la taxe de séjour.
Frédérique Madre (Union Départementale des Offices du Tourisme) - 05 65 35 07 09
UDOTSI.LOT@wanadoo.fr

Autres contacts utiles

- Concours départemental de fleurissement du Lot
Service de l'Environnement au Conseil général du Lot
Annie Guessard - 05 65 53 43 24
annie.guessard@cg46.fr
www.lot.fr
- CAUE du Lot - Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement - 05 65 30 14 35
caue-46@caue-mp.fr
www.caue-mp.fr



Lot Tourisme

107 Quai Cavaignac - BP7 - 46001 Cahors cedex 9
Tél : 05 65 35 07 09 - Fax : 05 65 23 92 76
Président : Marc BALDY Conseiller Général
Directeur : Pierre LAGACHE
www.tourisme-lot.com

- Proximité
- Expertise
- Accompagnement
- Analyse
- Conseil...

Vous êtes une collectivité impliquée dans le tourisme Lotois



Le Comité Départemental du Tourisme devient :

LOT TOURISME
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

à votre service

Conjoncture et marché

Vous souhaitez être informé de l'actualité du tourisme lotois ?



Lot Tourisme édite une news letters « Passerelles » qui présente régulièrement l'actualité du tourisme lotois. Cet abonnement vous rendra également destinataire des notes de conjoncture sur la fréquentation touristique du Lot élaborées au cours de la saison et les bilans annuels de fréquentation. Pour vous abonner gratuitement, c'est simple il suffit de nous contacter et de nous transmettre votre adresse email. ►

Vous recherchez des données chiffrées sur le tourisme dans le Lot ?

L'observatoire économique du tourisme met à votre disposition une large gamme de documents présentant des données sur l'offre et la fréquentation touristiques du Lot mais également des études de clientèles. Ces informations peuvent être un outil d'aide à la décision dans vos projets touristiques. Ces documents sont téléchargeables sur le centre de ressource de « tourisme-lot.com » ou transmis sur demande.

Marie-Paule Béquignon - 05 65 35 80 79
mp.bequignon@tourisme-lot.com



Un Projet...

Votre collectivité a un projet touristique et vous êtes à la recherche d'un conseil ?

Confortez votre réflexion grâce aux nombreuses données de l'observatoire départemental du tourisme, élaborer votre avant-projet en vous appuyant sur la « fiche porteur de projet » accessible sur le centre de ressources de « tourisme-lot.com ».

Un rendez-vous individualisé peut vous être réservé afin de vous fournir les informations sur le marché, l'offre touristique lotoise, les dispositifs d'accompagnement existants... Ce premier conseil vous permettra de valider la faisabilité de votre projet et de cadrer la marche à suivre pour sa concrétisation.

Claudie Ramière - 05 65 35 81 96
claudie.ramiere@tourisme-lot.com

En fonction de la nature de votre projet, le service tourisme du Conseil général peut également être sollicité notamment en terme de montage financier. Ce service gère notamment les activités liés à la navigation, le plan cyclable départemental et la valorisation touristique du patrimoine naturel et bâti.

Alain Affraix - 05 65 53 33 10
alain.affraix@cg46.fr



À lire absolument

Le **Livre Blanc du Développement touristique Lotois** fixe la politique touristique départementale sur la période 2008-2012. Le Livre blanc complet qui présente la stratégie déclinée en 46 actions est téléchargeable sur le Centre de ressources de **tourisme-lot.com**. Une synthèse largement illustrée de témoignages d'experts et acteurs du tourisme lotois est également téléchargeable ou disponible sur simple demande auprès de Lot Tourisme.

Vous cherchez un conseil pour valoriser l'activité de randonnée (pédestre, cyclo ou équestre) sur votre territoire ?

Contactez le Service « Activités de pleine nature » de Lot Tourisme qui, pour le compte du Conseil Général, a en charge le suivi et la valorisation des itinéraires et la qualification d'un réseau d'hébergements adaptés à l'activité de randonnée.

Marie-Cécile KUYLLE - 05 65 35 80 85
mc.kuylle@tourisme-lot.com

Le Quiz Top Rando

- 1 Connaissez vous la différence entre les itinéraires de randonnée de 1^{ère} et de seconde catégorie ?
 oui non
- 2 Pouvez vous citer le nom du dispositif départemental de protection des chemins ruraux ?
 oui non
- 3 Connaissez vous Qualirando Lot ?
 oui non

Si la réponse est oui pour les trois questions : bravo, vous êtes au Top Rando.
 Pour chaque réponse négative se reporter à la liste ci-contre des informations. Les démarches proposées sont simples à mettre en œuvre et renforceront l'attractivité de votre territoire.

1 Les itinéraires de 1^{ère} catégorie regroupent les chemins de grande randonnée pédestre (GR) et les pistes équestre (PE) qui font l'objet d'un balisage réglementé au niveau national. Lot Tourisme, en collaboration étroite avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) et l'Association de Tourisme Equestre du Lot (ATE) gère l'entretien et le balisage des 1 500 km de ces itinéraires présents dans le Lot soit la distance de Paris à Berlin !

2 Le Lot dispose d'un **Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)** qui est géré par Lot Tourisme pour le compte du Conseil Général. Ce dispositif a pour but de protéger les chemins de randonnée qui sont un véritable élément du patrimoine rural. Les communes inscrivent les itinéraires qu'elles souhaitent protéger. À ce jour, 4 800 km de chemins ruraux sont inscrits au PDIPR du Lot.

3 La profusion d'itinéraires de petites randonnées pédestres issues de divers acteurs (communes, Offices du tourisme, associations...) n'est pas toujours garante de qualité (entretien régulier, cohérence du balisage...) Aussi Lot Tourisme et le CDRP proposent aux collectivités la démarche **QualirandoLot** qui garantit une offre sélectionnée d'itinéraires promue dans la collection de topoguides et le site Internet du Lot.

Le saviez vous ?

L'activité de balade et de randonnée est pratiquée par plus d'un tiers des clientèles touristiques du Lot ce qui en fait la première activité avant la visite des sites patrimoniaux (source : enquête clientèle 2008).

